

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 21

**Rubrik:** Trafic et tourisme

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'exactitude de cette dernière assertion dépend avant tout du texte du projet définitif. Nous voulons espérer que le projet tient compte des circonstances spéciales qui se présentent dans notre branche dans une mesure suffisante pour que nous puissions y adhérer sans réserves.

## Informations économiques

**Faillites et sursis.** — Pendant le premier trimestre 1930, on a enregistré en Suisse 173 faillites et 43 sursis concordataires, soit 22 faillites de plus que pendant la période correspondante de 1929 et 10 de plus que pendant les trois premiers mois de 1928. Les arrangements concordataires par contre sont en diminution. Et l'on prétend dans certains milieux que notre situation économique est excellente!

**Notre miel suisse.** — De fortes quantités de miel de l'année dernière sont encore à disposition et doivent être liquidées avant l'été. Pour favoriser la vente du bon miel du pays, la Société d'apiculture de la Suisse romande a créé une marque de garantie portant les lettres S.A.R. surmontées d'une abeille butinant, le tout inscrit dans une forme hexagonale. Le miel muni de cette marque est contrôlé et garanti.

**Balair.** — La Société bâloise de transports aériens (Balair) S. A. a réalisé en 1929 un bénéfice de 42.781 fr., dont 20.000 fr. sont versés au fonds de réserve. Sur le capital-actions de 330.000 fr., il sera réparti un dividende de 5% (4% l'année précédente). L'augmentation du capital de 170.000 fr. en 1929 a été entièrement souscrite. Selon le rapport de gestion, 98% des courses régulières ont été effectuées et 294.933 km. de vol ont été enregistrés. Comme le précédent, le 4me exercice s'est terminé sans avoir à noter un seul accident.

**Nouvelle hausse de la viande de boucherie.** — Nous avons été informés de diverses parties de la Suisse que les bouchers se voient obligés d'annoncer à l'hôtellerie de nouvelles hausses des prix des viandes de boeuf et de veau, spécialement de certaines catégories. La direction de la S. S. H. a immédiatement entrepris des démarches pour tenter d'éviter cette augmentation qui aurait pour conséquence, comme on peut le craindre, une nouvelle charge impossible à supporter par l'hôtellerie. Nos lecteurs seront tenus au courant du résultat de ces démarches.

**Achetons les œufs au poids.** — Seul le système de vendre les œufs au poids est équitable et rationnel. Un kilo d'œufs égalerà toujours un kilo d'œufs, qu'il y ait 16 œufs dans le premier et 18 dans le second. Ainsi le consommateur sait ce qu'il achète, malgré toutes les variations de grosseur provenant des saisons, ou bien de la race et de l'âge de la poule. Le poids

de l'œuf, même d'apparence normale, peut varier dans des limites insoupçonnées, sans que la grosseur varie sensiblement. Si l'on multiplie ces différences de 6 à 7 grammes par 12, 24, 60, etc., ou par le nombre d'œufs que l'on achète en une année, on pourra évaluer l'importance des pertes possibles. N'y aurait-il que 4 à 5 grammes de différence par œuf, cela peut représenter un œuf par douzaine. Quand il s'agit de grandes quantités comme en achètent les hôtels, les pensions, les restaurants, les hôpitaux, on arrive à des variations énormes.

**La Suisse, société d'assurance** sur la vie et contre les accidents à Lausanne, a conclu en 1929, au total, 3058 assurances-vie pour une somme globale de 26.602.750 fr. et 3739 assurances-accidents comportant 31.819 fr. de primes annuelles. A fin 1929, les assurances-vie atteignaient un total de 300.239.319 francs. Les primes annuelles pour l'assurance-accidents et la responsabilité civile s'élevaient à cette date à 2.033.311 francs. Le bilan au 31 décembre 1929 présente un actif de 112.987.042 fr., en augmentation de 8 millions sur celui de l'année précédente. Après déduction de 1.800.000 fr. versées au fonds de réparation pour les assurances conclues avec la clause de participation aux bénéfices, porté ainsi à 7.030.659 fr., le bénéfice net est de 685.570 fr. 80. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale convoquée pour le 24 mai d'allouer 20.000 fr. à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, de répartir 361.000 fr. au capital social par le paiement d'un dividende de 70 fr. net par action après déduction de l'impôt fédéral sur les coupons et de verser 304.570 fr. 80 au fonds de réserve.

**Beurre à fondre.** — Un récent communiqué aux journaux signale que l'arrivée du printemps a augmenté considérablement la production laitière et que la fabrication du beurre a repris avec plus d'intensité au moment de l'affouragement en vert. L'heure est donc venue de renouveler les provisions de beurre à fondre. Le communiqué dit ici: « On sait que notre beurre suisse, provenant de nos fourrages savoureux et aromatiques, se prête tout particulièrement à la conservation par la fonte. A cela s'ajoutent les prix avantageux du beurre au printemps. Les baisses ont été ce printemps plus rapides et plus fortes que les années dernières. » Et l'on nous fait prévoir, pour terminer, une hausse du beurre, et nous annonçons que les prix ont très probablement atteint maintenant leur niveau le plus bas. — Jusqu'à preuve du contraire, nous sommes persuadés que ces fameux beurres de printemps auront un arrêt-gout de tourteaux et d'autres succédanés du fourrage naturel beaucoup plus que d'herbes « savoureuses et aromatiques! » Quant aux prix, nous ne connaissons pour le moment que l'énorme augmentation des droits de douane (que les paysans voudraient lever encore davantage du reste) et la hausse considérable du beurre indigène, sans que l'on ait constaté une amélioration de la qualité, toujours bien inférieure à celle du beurre étranger, produit dans des conditions plus rationnelles.

## Nouvelles diverses

**Fafferalf (Valais).** — On nous communique que l'hôtel Fafferalf, dans le Loetschental, a été complètement transformé et rénové au cours des derniers mois. Plusieurs chambres ont été modernisées par l'adjonction de bains privés. Comme nous l'avons annoncé, l'entreprise est en train de faire installer des turbines pour la production d'énergie électrique, de sorte que l'hôtel, en cas de chute de la température au printemps ou en automne, pourra être chauffé à l'électricité.

**Un rat d'hôtel condamné.** — Le tribunal de Vevey a condamné à un an de réclusion, à 10 ans de privation des droits civiques et aux frais un certain Joseph Zingany, 29 ans, Allemand, qui vivait depuis plusieurs années de sa profession de rat d'hôtel. Il aura encore à répondre devant les tribunaux de Genève de divers délits commis dans cette ville. Zingany, qui a déjà subi plusieurs condamnations en Autriche pour des délits graves, est un as de la cambriole par escalade. Il avait été arrêté à Interlaken le 8 février. Les vols commis à Montreux datent du commencement d'août 1929.

**Exposition des arts populaires à Berne.** — Le Conseil fédéral s'est occupé il y a quelques jours de l'Exposition internationale des arts populaires qui doit avoir lieu en 1934 à Berne. Le Département de l'intérieur a été autorisé à faire savoir au comité d'initiative que le Conseil fédéral est disposé à recommander aux Chambres le vote d'une subvention à fonds perdus de 1.650.000 fr. et la prise d'une participation de 250.000 fr. à la constitution du fonds de garantie. L'un des motifs de cette décision est que l'exposition en question est susceptible d'attirer dans notre pays une quantité de touristes et d'étrangers.

**La grande politique à l'hôtel.** — De la Croix, de Paris: « Pour causer de tout le monde, où peut-on être mieux que chez tout le monde? » On a observé que toutes les grandes conférences internationales, depuis douze ans, se tiennent à l'hôtel, ou plutôt au palace. Le traité de paix fut discuté et rédigé dans un hôtel des Champs-Elysées. La Société des nations fut installée dans un hôtel international de la Suisse et s'y trouve depuis dix ans. La commission des réparations fut ouverte dans un grand hôtel parisien. Toutes les grandes discussions du Conseil suprême se firent dans des salons d'hôtels. Le plan Dawes fut établi dans des chambres d'hôtel, les salles de bains servant de bibliothèque et les dossiers étant déposés dans les baignoires. De même pour le plan Young, discuté, rédigé et signé par les financiers Avenue George à Paris. Et voici que la Banque des règlements internationaux, à Bâle, elle aussi, vient de s'installer dans un grand hôtel. »

**Une visite à Cour-Lausanne.** — Nous lisons dans la *Dépêche républicaine de Franche-Comté*: « Le 8 mai, les élèves du Cours hôtelier

feminin de Besançon, accompagnées de la plupart des membres du conseil de direction auxquels avait bien voulu se joindre M. Jouchoix, représentant le maire empêché, ont fait leur sortie annuelle dont le but était Lausanne. Ce voyage avait été grandement facilité par l'amabilité de la Compagnie P. L. M., de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman et de différentes personnalités hôtelières de la région. C'est grâce à ces bienveillantes concours que nos élèves ont pu visiter, non seulement l'Ecole hôtelière de Lausanne, mais l'organisation de différents hôtels, tant à Lausanne qu'à Glion. La visite a été pour elles l'occasion de précieux enseignements pratiques, qui sont venus heureusement compléter les cours donnés à l'Ecole. Partout la réception la plus cordiale et la plus généreuse leur a été réservée. Chaque participant à la course a été extrêmement sensible à l'annulation de MM. les hôteliers suisses et leur en garde un souvenir très reconnaissant. »

**Le pavillon suisse à Liège** a été le seul en mesure d'ouvrir ses portes à la date fixée. Il est très favorablement situé et son architecture est d'une élégante simplicité. La lumière, celle du jour comme surtout l'éclairage artificiel, a été étudiée spécialement pour produire des effets de toute beauté. A l'entrée, un salon d'honneur, meublé de fauteuils blancs, est décoré de magnifiques agrandissements photographiques des plus intéressants paysages touristiques de la Suisse. La section touristique et hôtelière montre les beautés naturelles de notre pays et les œuvres d'art de nos ingénieurs: ponts hardis, usines d'énergie électrique et autres travaux remarquables. On note ici de superbes photographies d'hôtels. L'industrie horlogère occupe une autre partie du Palais de la Suisse. Dans la salle obscure toute la lumière s'échappe des vitrines où sont rangées avec art les merveilles de notre production nationale, depuis la minuscule pétite montre-bracelet jusqu'au chronomètre de marine. Dans une autre pièce, c'est l'exposition de l'industrie du chocolat. Une aile du pavillon contient les travaux de l'Ecole polytechnique de Zurich. Un stand luxueux prouve aux visiteuses que la mode féminine est en honneur aussi en Suisse.

## Trafic et Tourisme

**Le mouvement des étrangers à Bâle.** — Durant le mois d'avril 1930, on a enregistré dans les hôtels, pensions, auberges et asiles de Bâle 23.063 arrivées, au lieu de 23.551 pendant le mois d'avril 1929.

**Zermatt—St-Moritz.** — La construction de la ligne nouvelle, longue de 8.500 mètres, qui raccorde le Viège-Zermatt, par Brigue, à la ligne Furka—Oberalp—Disentis et aux Chemins de fer rhétiques, commencée au mois d'octobre 1929, a été achevée le 14 mai. La nouvelle ligne sera inaugurée à la fin du mois de mai.

**Der sichere Erfolg der Sommersaison 1930!**

Die schmackhaften, preiswerten  
WALLISER WEINE 1929

WALLISER DOLE 1929

Clos de Ravaney

ORSAT Martigny

**Rhabarber**  
feinen rostlösigen. Jedes Quantum zu den billigsten Tagespreisen sofort lieferbar. Größte Kulturen d.Schweiz. An unbekannte Firmen Nachnahme.  
Maier & Burkhardt, Kreuzlingen (Thurgau) Tel. 151.

**Spezialfabrik für Hotel-Aufzüge jeder Art**  
15 Patente schützen unsere Aufzüge  
Über 15.000 Anlagen ausgeführt  
Aufzüge-Fabrik

**Schindler & Cie., Luzern**  
Gegründet 1874

**Emserne Gartenmöbel** in solider und gediegener Ausführung

**Samson** Marque, l'Ours de Berne FORME. MANDOLINE

**Grands Vins du Valais**

CHATEAU-CONTHEY fendant supérieur  
BRÜLEFER fendant desion  
SION PETILLANT  
MOLIGNON  
CLOS du CHATEAU Dôle cuvée Réserve  
MONT-FLEURI Johannisberg  
Swiss Sparkling MONT-CERVIN  
HOIRS CHARLES BONVIN FILS SION

**Eiserne Gartenmöbel** in solider und gediegener Ausführung

**BIELMANN & CIE AKTIENGESELLSCHAFT LUZERN**  
Geschäftsgründung 1829

**La plus ancienne maison suisse**  
Fondée en 1811

**Grands Vins du Valais**

Dôle Château La Tour Glacier (Paien) Moming

Raul de TORRETTÉ Propriétaire SION (Suisse)

**MONT CERVIN**  
FENDANT

**SALAMI-FABRIK Secondo Carmine Bellinzona**  
Telegr.-Adresse: Carminesec / Telefon 1.28  
Postcheck-Konto XI. 3.81  
offeriert gegen Nachnahme

**Salame Ticino**  
extra Winterware Fr. 6.- per Kg.  
Bei Bezug von 15 Kg. an Pakete franco-

**Passugger-Theophil**  
das naturreine Mineralwasser ohne künstlichen Zusatz

**Anerkannt bestes Schweizer Tafelwasser**

Der Magen Ihrer Gäste verträgt am besten

**Routes américaines.** — L'Amérique fournit un gros effort pour développer son tourisme et spécialement le tourisme automobile. Ainsi on annonce de Washington que l'Office national des routes des Etats-Unis effectuera en 1930, pour l'entretien et la création de routes nationales, une dépense totale qui dépassera 7.600 millions de dollars. Cette somme se répartit sur les 48 Etats.

**Pour franchir la frontière.** — Les bureaux d'entr'aide internationale du Touring-club suisse à la frontière ont repris leur activité, interrompue pendant les mois d'hiver. Ces bureaux sont installés aux postes des douane de Perly, Grand-Saconnex, Anières, Bâle route de France, Bâle route d'Allemagne, Kreuzlingen et Chiasso. Ces agents du T.C.S. rendent de précieux services aux automobilistes qui franchissent la frontière.

**Les efforts touristiques des gouvernements étrangers.** — Le ministère du commerce et de l'industrie de la Bulgarie va organiser de nouveau cette année une intense propagande à l'étranger en faveur des stations climatiques et balnéaires du pays. Ces stations sont fréquentées surtout par des Yougoslaves, des Hongrois, des Tchécoslovaques et même des Français. Le ministère prévoit fournir aux intéressés tous les renseignements désirables.

**Statistique bernoise.** — On a compté dans les hôtels et les pensions de la ville de Berne, en avril 1930, 10.970 arrivées (11.229 en avril 1929) et 23.733 nuitées (24.757). On a enregistré 6333 Suisses, 2262 Allemands, 567 Français, 312 Anglais, 209 Hollandais, 207 Italiens, 177 Américains du Nord, 170 Autrichiens, 143 Belges et Luxembourgsois, 129 Américains du Sud, 56 Polonais et 306 ressortissants d'autres pays.

**Horaire aérien suisse.** — L'horaire officiel suisse pour les services aériens peut être obtenu gratuitement auprès de l'Union suisse pour le trafic aérien à Zurich, ainsi qu'à l'Office national suisse du tourisme à Zurich et Lausanne. Outre les horaires proprement dits, il contient des renseignements sur les tarifs pour passagers, sur les postes aériens et sur le transport des marchandises par avions, ainsi que les plans des aéroports suisses.

**Les agences des C. F. F. à l'étranger** ont développé en 1929 une activité fort importante à nos chemins de fer. En ne tenant compte que de la part du montant des billets vendus revenant à la Suisse, l'agence de Londres a valu aux C. F. F. une recette de 2.300.000 fr., celle de Paris 846.000 fr., celle de Berlin 794.000 fr., celle de Vienne 350.000 fr. et celle de New-York 136.000 francs. La part totale revenant à la Suisse a donc été de 4.426.000 fr., sur une valeur totale des billets, y compris la part des chemins de fer étrangers, de 8.502.000 francs.

**La propagande touristique française.** — Le Syndicat de défense du tourisme récemment organisé à Chantilly a décidé de créer un prix littéraire dont le montant ne pourra être inférieur

à 3.000 francs. Ce prix sera décerné pour la première fois en 1930 à un écrivain français ou étranger qui, dans une œuvre nouvelle, aura le mieux décrit et célébré des paysages, des stations de tourisme et des villes historiques de France. Le Syndicat de défense du tourisme a émis en outre le vœu que son exemple soit suivi par toutes les cités historiques et régions françaises de tourisme.

**Nos médecins à Carlsbad.** — Dans un but de propagande touristique, une délégation d'une centaine de médecins suisses, répondant à une invitation officielle des grandes villes d'eaux tchèques, s'est rendue à Carlsbad, où elle a été reçue le 18 mai. Elle a visité cette station, ainsi que Franzensbad et Marienbad. Cette visite avait pour but d'éclairer les médecins spécialistes de ces célèbres stations, sur nos régions alpestres susceptibles de recevoir les malades après leur cure. Elle marque le premier contact entre les stations tchèques et les nôtres. Il faut espérer que ce ne sera pas le dernier et que le bureau Carlsbad-Montreux, récemment créé, prendra d'autres initiatives encore pour assurer une liaison très utile aux deux pays.

**Les chemins de fer polonais et le tourisme.** En Pologne, depuis le 1er mai, les membres des sociétés de tourisme reconnues par le ministère des communications bénéficieront constamment d'une réduction de 50% du prix du billet de retour sur les parcours établis par la compagnie des chemins de fer et sur présentation de leur carte d'identité personnelle. Les groupes de dix personnes bénéficient d'un tarif réduit de 25% pour n'importe quel parcours. Des réductions de 25% pour un parcours d'au moins 150 kilomètres sont accordées aux voyageurs se rendant aux villes d'eaux, aux stations climatiques et aux centres de tourisme; ces billets sont valables du samedi au lundi. Enfin des billets circulaires sont délivrés aux touristes avec de forts rabais sur les prix des billets ordinaires.

**Service aérien Lucerne-Bâle.** — Depuis le 10 mai, des vols sont effectués sur demande par la compagnie Bâle (Bâle) sur le parcours Lucerne-Bâle et vice versa. A Bâle, les passagers trouvent la correspondance pour Francfort, Cologne et Amsterdam. De Francfort, ils peuvent continuer vers Berlin, Hanovre, Brême, Hambourg, Copenhague, Malmö et Dortmund. A Cologne, ils trouvent l'avion pour Dusseldorf, Crémfeld, Bruxelles et Anvers. Enfin, d'Amsterdam, ils peuvent poursuivre leur voyage aérien vers Rotterdam et Londres. Tous ces services sont assurés par la Balair et la Lufthansa allemande. D'autre part, à Bâle également, les passagers venant de Lucerne pourront passer dans l'avion de la compagnie Imperial Airways, se dirigeant sur Paris et Londres. Le service aérien Lucerne-Bâle sera régulier et quotidien du 21 juillet au 23 août.

**Les abonnements généraux aux C. F. F.** — En 1929, les C. F. F. ont délivré 17.997 abonnements généraux de courte durée, au lieu de 9349 en 1928. Cette forte augmentation est due principalement aux abonnements de huit jours, introduits à partir du 1er mai de l'année dernière

et qui ont atteint le nombre de 6072. Le nombre des abonnements de longue durée, à peu près stationnaire, a été de 19.962, au lieu de 19.769 en 1928. Les recettes des abonnements généraux ont été de 8.480.000 fr., contre 7.600.000 fr. l'année précédente. Les C. F. F. ont délivré en outre 6045 abonnements donnant droit à des demi-billets, pour une somme totale de 574.000 francs. — Ils ont vendu 138.273 billets combinés pour une somme de 4.140.000 fr., contre 3.970.000 fr. en 1928. Enfin, ils ont délivré 8181 billets à coupons combinables internationaux, pour une somme de 905.000 fr., au lieu de 1.200.000 fr. en 1928.

**Statistique lucernoise.** — Durant le mois d'avril 1930, on a enregistré dans les hôtels et les pensions de Lucerne 13.499 arrivées, au lieu de 14.489 en avril 1929. Ces visiteurs se répartissent comme suit par nationalités: Allemagne 4512, Suisse 4374, Grande-Bretagne 1499, Etats-Unis d'Amérique 682, France 597, Hollande 344, Australie 265, Danemark 178, Belgique 176, Autriche 162, Italie 158, Hongrie 109, Amérique du Sud 77, Asie 72, Suède 52, Canada 39, Afrique 36, Etats balkaniques 30, Espagne 29, Tchécoslovaquie 21, Finlande 20, Luxembourg 20, Russie 14, Norvège 13, Amérique centrale 11, Portugal 5, Pologne 4. Comparativement au mois d'avril 1929, il y a recul de 856 arrivées pour la Suisse, de 460 pour la Hollande, de 372 pour les Etats-Unis d'Amérique, de 301 pour la Belgique et de 58 pour la Grande-Bretagne; par contre, les arrivées sont en plus-value de 906 pour l'Allemagne et de 71 pour la France.

**Automobilisme international.** — Comme l'année dernière, le Département de justice et police du canton de Genève a décidé que sur tout le territoire du canton les automobilistes étrangers pourront circuler cette année sans être munis du certificat international de route. Cette mesure leur facilite grandement une visite à Genève et aux environs, car les touristes voyageant dans leur pays en automobile oublient fréquemment, avant de partir, d'emporter le certificat en question local, s'ils passent dans des Etats étrangers, doit leur servir à la fois de permis de conduire et de permis de circuler. Le canton du Tessin, placé lui aussi au point de ralliement de nombreux itinéraires frontaliers, a supprimé également cette année l'obligation du certificat international de route. Ces deux exemples inciteront peut-être d'autres cantons suisses à simplifier de cette manière les formalités exigées de nos hôtes étrangers automobilistes, toujours plus nombreux. Il est évident que la tolérance en question n'est plus valable en dehors du territoire des deux cantons précités.

**Notre propagande touristique.** — L'Office national suisse du tourisme a fait paraître son prospectus *La saison d'été 1930*. Cette élégante brochure donne la liste des manifestations sportives, mondaines et musicales, des fêtes populaires et festivals, des expositions, des congrès et de tous les événements intéressants

pour le tourisme, qui auront lieu dans les villes et stations d'étrangers de notre pays au cours de l'été prochain. Cette liste n'occupe pas moins de vingt pages de texte serré; c'est dire qu'elle est aussi complète que possible. On trouve également dans cette publication un tableau des 28 terrains de golf de la Suisse, avec leur altitude et le nombre de trous; un tableau des services alpestres d'autocars postaux avec la durée de l'exploitation, le nombre de kilomètres, l'altitude des cols, la durée du trajet et le prix des courses; des listes, avec indication de l'altitude, des stations de séjour au printemps et en automne, des villes de résidence et de centres d'éducation, ainsi que des stations balnéaires; des renseignements sur les trains directs entre l'étranger et la Suisse, les passeports, la douane, les pourboires, etc. En ce qui concerne les hôtels, la brochure renvoie au *Guide suisse des hôtels*.

## Bibliographie

**National, Indicateur suisse.** — Avec le changement d'horaire a paru la nouvelle édition de l'indicateur suisse *National*, édité par la maison Emile Birkhäuser et Cie à Bâle. Cet indicateur, très complet malgré son format de poche, contient les horaires de tous les chemins de fer suisses, des lignes aériennes, des autobus des villes suisses, des bateaux à vapeur, des diligences postales et automobiles et des chemins de fer étrangers. Il mentionne spécialement les grandes correspondances internationales: Oberland bernois et Engadine Express, Gothard Pullman Express, Suisse-Alberg-Vienne Express, Express Angleterre-Suisse, Simplon-Orient Express, Hollande-Suisse, etc. Deux cartes synoptiques, l'une pour la Suisse, l'autre pour les trains internationaux, permettent d'effectuer très rapidement les recherches, d'autant plus que les différentes parties de l'horaire sont imprimées sur papiers de différentes couleurs. Un texte dans les trois langues nationales donne la nomenclature alphabétique des stations et lignes avec leur altitude, le prix des billets et des bagages, ainsi que divers renseignements utiles à tout voyageur. L'achat de l'indicateur *National* permet de s'assurer pour une somme de 5.000 francs, payée en cas d'accident ayant occasionné la mort ou l'invalidité totale.

**OBERHOFEN am Thunersee**  
**VICTORIA HOTEL**

Bestes Familienhaus in dominierender, zentraler, aussichtsreicher Lage. Fließendes Wasser, Bäder, Park, 2 Tennis. Mass. Preise, modernster Komfort.

**J. COTTINELLI, CHUR VELTLINERWEINE**

# ZIKA-BESUCHER!

Beachten Sie bitte die umfassenden

## Schwachstromanlagen

im Muster-Hotelbetrieb der Ausstellung;

sie sind geliefert von der:

# SIEMENS E.A.G.

ZÜRICH

Abteilung Siemens & Halske

LAUSANNE